

Thème

Dividende démographique : comment le Bénin peut-il en tirer profit?

Candide Mahouton ATODJINO (CEFRAD-Bénin)

Marie-Odile ATTANASSO (CEFORP, Bénin)

Roger ATTEMBA (CEFRAD, Bénin)

Introduction

La démographie est une science transversale qui est au centre des trajectoires de développement dans tout pays en l'occurrence ceux en développement.

Selon la révision 2009 de la projection démographique, la population du Bénin extrêmement jeune, est estimée en 2002 à 6,769914 millions d'habitants, pourrait se situer en 2030 à 16,581108 millions d'habitants selon que la fécondité baisse à 5,6 enfants par femme en 2002, à 4,9 enfants par femme en moyenne en 2030. Ces hypothèses supposent cependant implicitement une augmentation annuelle de l'utilisation de la contraception d'au moins 1 point de pourcentage par an dans les 20 prochaines années. Or, au Bénin, l'augmentation annuelle de l'utilisation de la contraception moderne au cours des 20 dernières années n'a jamais dépassé 0,3 point par an.

Pendant ce temps, la croissance économique a connu une augmentation modeste pour se situer à 5,5% en 2014 et pourrait se situer à 6% en 2016 au regard des différentes réformes engagées par l'Etat. Ces différents résultats ne peuvent infléchir la pauvreté du fait du fort taux d'accroissement démographique obtenu.

Parmi les cinq axes stratégiques retenus dans la SCRP 2011-2015, le renforcement du capital humain occupe une place importante. De fait, pour améliorer la qualité du capital humain du Bénin, il importe de prendre en compte qu'il faudra faire face à la fois à l'accroissement démographique, aux retards persistants, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation et à l'exigence de niveaux de qualité acceptables. Les moyens humains et financiers qu'il faudra mettre en oeuvre dans ces domaines seront d'autant plus importants et contraignants si la croissance démographique et les niveaux de fécondité continuent à se maintenir à des niveaux élevés.

La forte croissance démographique du Bénin continue donc de freiner l'amélioration du niveau de vie de sa population. Les politiques mises en oeuvre à ce sujet, qu'il s'agisse des

politiques de population, de santé et de santé de la reproduction, sont loin d'avoir atteint leurs objectifs.

Dans les pays émergents, les politiques de diversification économique, d'augmentation des niveaux d'éducation et de santé et les politiques de population ont été menées simultanément.

La mise en œuvre de politiques et programmes visant à réduire leur « taux de dépendance » leur a permis d'entrer dans ce qu'on appelle « la fenêtre d'opportunité démographique ».

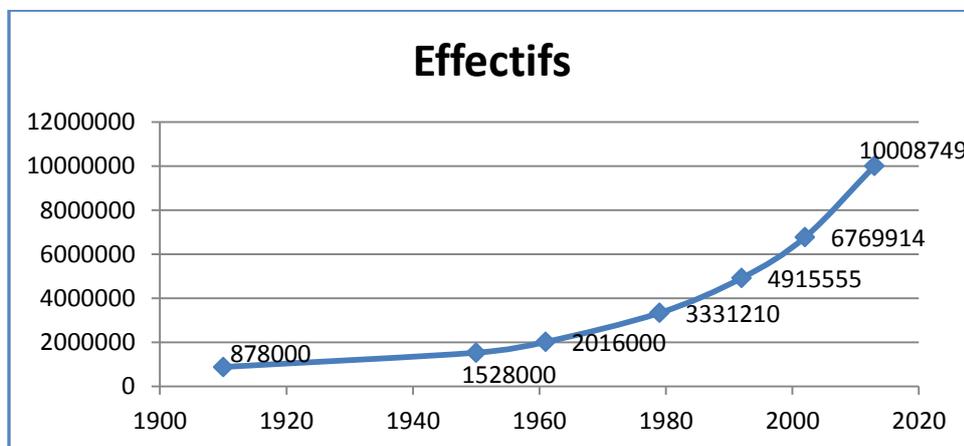
La réduction de la pauvreté dans des délais raisonnables au Bénin passe certainement par une croissance économique forte et durable qui suppose une amélioration majeure du capital humain du pays. Mais cela ne pourra pas se faire sans une réduction rapide de la fécondité et donc de la croissance démographique. Un investissement en planification familiale apparaît comme un investissement avec des retours très importants à la fois à court terme et à long terme, qui facilite en même temps l'amélioration du capital humain.

Les données qui seront utilisées sont celles émanant des ministères et de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE).

1. Le Bénin : un pays à forte croissance démographique

Selon les diverses opérations de dénombrement réalisées au Bénin au cours du temps, la population béninoise est passée de 878 000 personnes en 1910, à plus de 2 millions de personnes en 1961 à 6,8 millions de personnes en 2002 puis à un peu plus de 10 millions en 2013, année du dernier recensement de la population. Ainsi, la population béninoise a connu une croissance soutenue, avec un taux d'accroissement de 1,8% entre 1910 et 1950, de 2,8% entre 1979 et 1992, et de 3,25% entre 1992 et 2002 et de 3,5% entre 2002 et 2013 selon le graphique1.

Graphique1 : Evolution de l'effectif de la population du Bénin de 1910 à 2013



Source : RGPH1,2,3 et 4

Cette multiplication par dix de la population en un siècle est exceptionnelle dans l'histoire des populations humaines (sauf en cas d'immigration massive).

La croissance démographique s'est accélérée au cours des cinquante dernières années. En effet, la population du Bénin a été multipliée par quatre depuis l'indépendance et elle continue d'augmenter de près de 325 000 personnes par an, soit de 3,2% par an. Si la capitale du Bénin est Porto Novo, la ville la plus peuplée du pays est Cotonou dont la population en 2013 est d'environ 700 000 personnes (RGPH4).

Selon les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitation, il est à noter le dépeuplement de Cotonou au profit de Sèmè-Kpodji et Abomey-Calavi. Aussi, il est constaté une croissance démographique soutenue à Ouidah, Parakou, Abomey-Calavi, Sèmè-Kpodji et Kandi.

Cette forte croissance démographique est la conséquence d'une baisse très rapide de la mortalité et du maintien sur une période exceptionnellement longue de niveaux élevés de fécondité. Avec une espérance de vie à la naissance estimée à 62 ans en 2010 (contre 41 ans en 1960) et une fécondité de 4,9 enfants par femme en 2012, donnée la plus récente disponible, la première phase de la transition démographique, la baisse de la mortalité, est bien avancée ; mais la seconde phase, la baisse de la fécondité, n'en est qu'à ses débuts.

2. Impacts de l'accroissement de la population du Bénin sur le capital humain

Avec un PIB proche de 3 000 milliards de FCFA en 2008, le Bénin était la cinquième économie en importance de l'UEMOA. Le PIB en termes réels a été multiplié par 5 entre 1960 et 2008. Mais compte tenu de l'accroissement démographique, le PIB par tête en 2008 n'était que de 32% supérieur à celui de 1960 (Banque Mondiale, 2009).

La croissance économique du Bénin a été trop faible pour permettre une augmentation substantielle du PIB par tête et pour réduire la pauvreté. Ceci est le résultat de plusieurs facteurs : une histoire politique mouvementée jusqu'à la fin des années 1980, puis le retour en 1990 de la démocratie et du multipartisme ; des politiques économiques inadaptées, les conséquences des programmes d'ajustement structurel ; les cours erratiques des principaux produits exportés par le pays sur les marchés internationaux (huile de palme jusque dans les années 1970, puis coton) et aussi la dépendance de l'économie béninoise par rapport au Nigeria. En fait, la croissance du PIB réel, extrêmement variable d'une année à l'autre, s'est située en moyenne entre 2% et 3% par an dans les années 1960, 1970 et 1980, à 4% par an

environ dans les années 1990 et 2000, puis à 5,5% en 2014 voire 6% projetée pour 2015, ce qui est un peu mieux mais reste insuffisant pour réduire rapidement la pauvreté.

Dans quelle mesure une accélération de la croissance économique peut-elle faciliter une augmentation rapide du PIB par tête dans le contexte démographique du Bénin? En supposant que la croissance économique de 6% par an projetée en 2016 se poursuive et le maintien d'une croissance démographique forte de 3,5% par an jusqu'en 2030, il faudrait encore plus de 20 ans pour arriver à un doublement du PIB par tête actuel.

Il faut cependant garder à esprit que, même si la croissance économique atteignait, voire dépassait les 6% par an, le maintien d'une croissance démographique élevée impliquerait la poursuite d'une forte augmentation du nombre des naissances et des effectifs de jeunes, ce qui entraînerait des coûts supplémentaires de prise en charge de ces enfants et de ces jeunes. L'économie du Bénin est donc susceptible de bénéficier d'une baisse rapide de la croissance démographique quelle que soit l'importance de la croissance économique à travers la réduction des dépenses consacrées aux enfants et aux jeunes, les économies ainsi réalisées pouvant être alors affectées au soutien à l'activité économique.

3. Comment le Bénin peut-il bénéficier du dividende démographique ?

L'impact de la forte croissance démographique des pays du Sud sur leur développement a fait l'objet de nombreux débats. En Afrique subsaharienne, le point de vue dominant a été et reste encore largement, de considérer la croissance rapide de la population et sa taille comme des facteurs de prospérité, car contribuant à l'expansion des marchés et à l'augmentation du capital humain des pays.

De fait, jusqu'à la fin des années 1990, la plupart des travaux économétriques sur le sujet, concluaient que les relations entre croissance démographique et croissance économique étaient peu robustes, ce qui explique en partie la faible mobilisation des gouvernements et de leurs partenaires en faveur de politiques visant à réduire la fécondité. Cependant, en se limitant à l'analyse des relations entre croissance économique et croissance démographique et à la taille de la population, ces travaux ont ignoré une variable démographique fondamentale : la structure par âge.

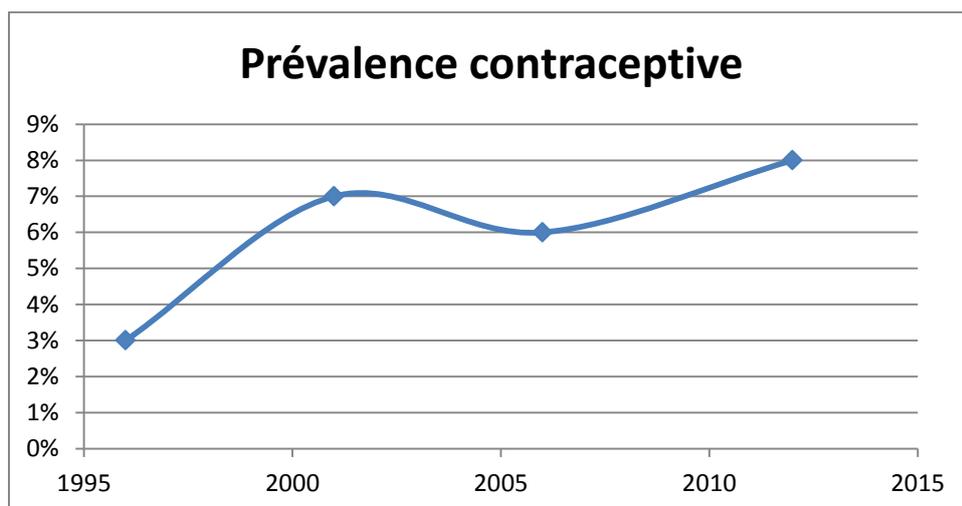
De nombreux travaux récents montrent effectivement l'importance des changements de structure par âge dans l'accélération de la croissance économique des pays émergents, notamment en Asie de l'Est.

Au Bénin, le taux d'accroissement annuel moyen est de 2,82% entre 1979 et 1992, de 3,25% entre 1992 et 2002, et de 3,5% entre 2002 et 2013. Elle ne cesse donc de s'accroître au fil des temps et a doublé dans l'espace de 20 ans laissant croire à une évolution très rapide. Une observation de sa pyramide des âges révèle que sa population reste jeune.

Tout comme dans d'autres pays, le vieillissement de la population béninoise jeune avec sa baisse de fécondité peut résulter en une explosion de la population en âge de travailler. En 2002, la proportion des personnes à prendre en charge est à l'ordre de 50% ; ce qui paraît déjà important. La croissance économique est de 4% en 2012 contre 4,1% en 2011 et l'accroissement du PIB de 0,5% entre 2011-2012. En 2014, le taux de croissance économique est de 5,5% et passerait de 6% en 2015.

La prévalence contraceptive reste faible dans l'ensemble et évolue en dents de scie. Elle est de 3% en 1996; de 7% en 2001; de 6% en 2006 et de 8% en 2012 comme le montre la figure 2.

Graphique2 : Prévalence contraceptive du Bénin de 1996 à 2012



Source : EDSB1,2,34

L'Indice Synthétique de fécondité est passé de 7,1 en 1992 à 6,3 en 2001 puis à 5,6 en 2006 et à 4,9 en 2012. Cette tendance à la baisse de la fécondité au Bénin tiendrait compte de la théorie de parenté responsable évoquée dans la déclaration de politique de population.

Dans le domaine de l'éducation, on note aujourd'hui de gros efforts : gratuité de l'enseignement, construction de plusieurs salles de classe, reversement de milliers d'enseignants. Bien que ces initiatives soient louables, plusieurs actions restent à mener notamment dans la formation des enseignants et les mesures d'accompagnement liées à la gratuité.

Dans le domaine de la santé, la gratuité des soins de santé des enfants de moins de 5 ans et celle des femmes enceintes en passant par la gratuité de la césarienne, le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU), etc. sont des actions à encourager pour le maintien de la population en bonne santé. Ces initiatives, si elles sont bien menées, réduiraient à coup sûr la mortalité maternelle, infantile et de toute la population.

Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que le Bénin est train d'amorcer une transition démographique favorable au développement. Cette transition démographique conduirait à la réduction au sein de la population, d'une proportion importante de personnes à charge. C'est ce bonus démographique que recherche tout pays pour son développement.

Si l'on se fonde sur l'expérience de l'Asie de l'Est et d'autres régions en développement aux gains économiques moins spectaculaires, la matérialisation du dividende démographique au Bénin devra être tributaire d'un certain nombre de facteurs.

Il s'agit notamment de systèmes de santé publique robustes mettant l'accent sur la survie de l'enfant et la santé en général, d'une disponibilité généralisée de la planification familiale et son acceptation sociale, d'un déclin rapide et soutenu des taux de procréation, d'une amélioration marquée des taux de scolarisation et de la qualité de l'éducation et de la stabilité des conditions économiques propices à la croissance et à la création d'emplois, de la stabilité politique et de l'amélioration du climat des affaires.